

# Plaies et cicatrisation

Spécialité : Santé  
Déclaration d'activité : 98970083097  
Formation certifiante  
Formation adaptée à vos besoins, nous consulter  
Fiche mise à jour le 13 octobre 2021, v5



## Les objectifs :

Mettre à la disposition des soignants (médecins, pharmaciens et paramédicaux) qui sont préoccupés par les problèmes de plaies et cicatrisations (escarre, ulcères, brûlures, plaies diabétiques et plaies post-chirurgicales...), une information théorique et pratique dans ce domaine.

## Les compétences visées :

L'obtention du DU est une étape indispensable pour pouvoir prétendre à terme devenir expert en plaies et cicatrisation. Formation de référents en plaies et cicatrisation. Cette formation permet aux apprenants de sécuriser leur parcours professionnel par l'acquisition de compétences ou techniques nouvelles ou complémentaires.

## Le public :

Ce DU s'adresse aux personnes issues du milieu médical (médecins, pharmaciens, internes en médecine et en pharmacie, infirmiers DE, Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, diététiciens, pédicures-podologues, podoprotésistes et orthoprothésistes...). En fonction des possibilités, tout candidat prenant en charge des plaies lors de son activité professionnelle n'entrant pas les catégories indiquées ci-dessus sera jugé par le responsable scientifique de l'enseignement.

## Programme (87 heures) :

UE 1 : PEAU ET PLAIES - HISTOLOGIE, PHYSIOLOGIE  
UE 2 : MOYENS THÉRAPEUTIQUES  
UE 3 : PLAIES SPÉCIFIQUES

## Effectif pédagogique\* :

Minimal : 15  
Maximal : 24  
\*ouverture sous conditions d'effectifs

## Modalités d'évaluation :

Une épreuve écrite terminale de 2 heures comptant pour 50% de la note totale sera organisée à l'issue des cours. Les stagiaires devront aussi élaborer un mémoire qui aura une double correction. Le mémoire comptera pour 40% de la note globale. Il sera remis le jour même de l'examen écrit et fera l'objet d'une présentation orale le même jour. La présentation comptera pour 10% de la note globale. La présence des cours étant obligatoire, toute absence injustifiée entraînera l'impossibilité de passer l'examen. L'absence à une épreuve entraîne la note de 0. Chaque épreuve est obligatoire pour valider la DU.

## Responsable scientifique :

Dr DUTEILLE, PUPH, CHU de Nantes

## Coordonnateur pédagogique :

Dr WEBER, praticien hospitalier CHU de La Réunion



Formation accessible aux personnes en situation de handicap : [dftlv-handicap@univ-reunion.fr](mailto:dftlv-handicap@univ-reunion.fr) / 0262 52 89 07



Octobre 2021 à juin 2022



Formation délocalisée dans  
l'ouest de l'île.



1 800 €  
Individuel payant  
2 600 €  
Convention employeur  
zone OI (hors La Réunion et Mayotte)  
Internes en médecine : 800 €



Dossier à constituer en ligne sur :  
[candidature.univ-reunion.fr](http://candidature.univ-reunion.fr)  
du 15/06/2021 au 03/07/2021  
Délai d'accès de 2 semaines à 6 mois  
Sélection sur dossier  
(lettre de motivation + CV)

Formation hybride  
(distanciel et présentiel)